

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de Saint-Mathieu-de-Beloil tenue au Centre Communautaire André-Guy Trudeau, le **lundi 12 décembre 2022** à compter de **19 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Normand Teasdale, maire
Madame Marie-Claude Duval, conseillère, district No. 1
Monsieur Éric Lussier-Houle, conseiller, district No. 2
Monsieur Sébastien Robert, conseiller, district No. 3
Madame Mona S. Morin, conseillère, district No. 4
Monsieur Richard Lecours, conseiller, district No. 5
Monsieur Mathieu Blouin, conseiller, district No. 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Normand Teasdale.

Est également présente :

Madame Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET LECTURE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023
4. ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT
5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
6. PÉRIODE DE QUESTIONS UNIQUEMENT SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2022-12-001

1 - CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Blouin

APPUYÉ DE : Madame Mona S. Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Constatation du quorum et ouverture de la séance à 19 h 00.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du Conseil dans les délais prescrits.

Dépôt du certificat de convocation à la séance extraordinaire de la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

2022-12-002

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Blouin
APPUYÉ DE : Madame Mona S. Morin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

3 - DÉPÔT ET LECTURE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

Le maire fait la lecture des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 : texte de présentation, document du budget des revenus et dépenses et document du programme triennal d'immobilisations.

2022-12-003

4 - ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Blouin
APPUYÉ DE : Madame Mona S. Morin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2023 totalisant des revenus pour une somme de 8 435 770 \$ et des dépenses pour une somme de 8 435 770 \$.

ADOPTÉE

2022-12-004

5 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin
APPUYÉE DE : Monsieur Richard Lecours
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations, selon les montants suivants :

2023	3 555 000 \$
2024	5 165 000 \$
2025	3 425 000 \$

ADOPTÉE

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS UNIQUEMENT SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Conformément aux dispositions de la Loi, le président invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du Conseil municipal, et ce, uniquement pour les sujets à l'ordre du jour.

2022-12-005

7 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin

APPUYÉE DE : Monsieur Sébastien Robert

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit et est close à 19 h 56.

ADOPTÉE

Normand Teasdale, maire

Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussignée, Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées lors de la séance tenue ce 12 décembre 2022.

Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière

Je soussigné, Normand Teasdale, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Normand Teasdale, maire